



## CETTE SEMAINE

MACRON S'EN VA-T-EN GUERRE

BRAS DE FER CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRES

TOULOUSE EN LUTTES

## ILS ONT OSÉ !

### “DE QUOI PARLEZ-VOUS”

Sud Radio, jeudi 18 avril, je suis face à une porte-parole du pouvoir. Shannon Seban (lycée privé - business school - ENA - macronie) fait de grandes phrases pour **soutenir l'armée israélienne** aux ordres de son gouvernement d'extrême-droite, qui commet une entreprise génocidaire en Palestine.

Fatigué de ses simagrées, je rappelle son vrai parcours sous ses tentatives de couvrir ma voix (bon courage !). Cette dame est responsable des affaires publiques (donc représentante) du groupe Altice. Lequel groupe a une filiale télécom en Israël (HOT), **épinglée par l'ONU**... car elle exerce dans les territoires illégalement occupés et colonisés. **Un conflit d'intérêts sur génocide, il fallait l'inventer.**

# LE BULLETIN CLOUET

Hadrien Clouet, député de la circonscription de la Haute-Garonne  
TOULOUSE - BEAUZELLE - BLAGNAC - CORNEBARRIEU - MONDONVILLE

## TOURNANT RÉPRESSIF



Depuis octobre, le **gouvernement français refuse d'appeler au cessez-le-feu** au Proche-Orient. Pire, en livrant des armes sans l'admettre publiquement, en couvrant les exactions de Netanyahu, en ne reconnaissant toujours pas unilatéralement un Etat palestinien souverain, **la France perd son rôle historique de puissance de paix**.

Un nouveau seuil a été franchi ces derniers jours : condamnation à une peine de prison d'un dirigeant syndical de la CGT pour un tract critiquant l'opération militaire israélienne, coup de pression sur des universités pour les obliger à annuler les réunions publiques de Jean-Luc Mélenchon et Rima Hassan sur le sujet, convocation

policière de la **présidente du groupe parlementaire LFI, Mathilde Panot**. **Personne ne nous intimidera**. Ce n'est pas notre situation personnelle qui nous inquiète, mais l'état des institutions. Comment une chaîne liant l'exécutif à certaines fractions de la magistrature et de la police peut-elle opérer en toute impunité **contre les libertés publiques** ? "L'autonomie" des universités est pourtant tartinée par le gouvernement... quand il s'agit de les laisser "autonome" de leur budget, soit les obliger à faire la manche auprès de bailleurs privés. Dès qu'il s'agit de libertés publiques, voici que le gouvernement s'immisce en interdisant les événements, ou délègue ses porte-flingues **pour menacer de perturbation tout événement**. Qu'est-ce pourtant que l'université, sinon un espace où des jeunes travailleurs intellectuels se forgent une doctrine et accumulent des connaissances par la **confrontation des points de vue** ? Emmanuel Macron est décidément de plus en plus poutinien. Quant à l'attaque judiciaire contre Mathilde Panot, elle est inédite : voici une présidente de groupe parlementaire **accusée "d'apologie du terrorisme" ... pour un communiqué appelant à la protection de toutes les populations civiles** ! C'est un message envoyé à tout le pays : les partisans de la paix sont désormais menacés par le gouvernement. C'est le retour des cabinets noirs, qui conduisent des barbouzeries en sous-main pour déstabiliser l'opposition. **Découvrira-t-on bientôt que Benalla était aux commandes de l'opération** ?

# À L'ASSEMBLÉE

## FIN DE VIE : UNE LOI ATTENDUE, MAIS DES MOYENS À EXIGER



Paris - Lundi 22 avril : l'Assemblée nationale a installé une commission spéciale dédiée au projet de loi sur la Fin de vie. J'y siège parmi 9 députés LFI, pour porter un combat historique de notre mouvement

politique et, plus généralement, de l'humanisme radical depuis l'Antiquité : le droit à mourir dans la dignité. Oui, l'individu doit disposer de son existence et de son corps. Oui, on doit reconnaître à une personne au pronostic vital engagé qui souffre atrocement le **droit d'éteindre la lumière, au moment qu'elle choisit, entourée de ses proches et de ceux qui l'aiment**. Oui, il est inacceptable de forcer certains malades à partir dans un pays voisin pour partir en paix. Oui, simultanément, on doit renforcer et développer le service public de soins palliatifs, qui est la substance du droit à mourir dans la dignité en garantissant la liberté totale de choix. Oui, l'articulation des deux dans ce projet de loi achève enfin une conquête historique initiée durant la Révolution française : le **refus de faire souffrir une personne malgré elle**.

Les auditions ont débuté lundi et couvrent un **arc large de courants idéologiques** de notre pays. Nous entendons toute la semaine les organisations de soignants, fédérations hospitalières, conseil national d'éthique, convention citoyenne sur le sujet, philosophes, sociologues, dirigeants religieux... **Ces auditions sont publiques et peuvent être suivies en ligne**.

Bien sûr, les forces réactionnaires se soulèvent : le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, compare ce droit avec la peine de mort (mais qui va forcer qui que ce soit ?) et certaines organisations religieuses auditionnées contestent le droit aux individus de gouverner leur propre vie.

**Ne cédon pas aux provocations.** Conduisons un débat apaisé, pour reconnaître un nouveau droit attendu par la grande majorité de nos compatriotes. Comme chaque droit, il sera ouvert à ceux qui souhaitent l'employer, tandis que ceux qui privilégiennent la poursuite de la vie à tout prix n'en feront pas usage. Nous, insoumis, porterons des **exigences de liberté accrue** : reconnaissance des directives anticipées, protection des données personnelles, protection des personnes décédées à l'égard des assureurs, ouverture d'un **congé de deuil pour les personnes de confiance** qui auront accompagnées dans leurs dernières instances les bénéficiaires du droit à mourir dignement.

# EN CIRCONSCRIPTION

## NON À L'A69 !



Toulouse - Samedi 20 avril : le projet d'A69 entre Toulouse et Castres prévoit de **détruire 400 hectares et imposer un péage de 7€...** pour gagner 10mn. Il fut lancé sous l'influence de l'entreprise **Pierre Fabre** pour ses cadres, au profit du lobby du béton, soutenu par tous les notables comme Carole Delga. Un projet **totalelement consanguin** : le président de la commission d'enquête, Jean Terlier, est marié à une lobbiste du groupe Fabre ! Nous étions 7 députés LFI à la grande manifestation contre ce projet, et en soutien au **contre-projet** : rénover la N126, rouvrir 5 gares, créer la première véloroute nationale.

## LA FONDATION BEMBERG EN ROUE LIBRE



Toulouse - Dimanche 21 avril : rencontre avec les ex-salariés de la Fondation Bemberg, maltraités par une direction violente. Depuis 2020, sur 22 salariés, seuls 1 est encore en poste ! Car les travaux de réfection

ont été couverts par un accord d'entreprise prévoyant une réembauche en fin de chantier... non-respecté. Désormais, là où des guides-conférenciers de très haut niveau accueillaient le public, l'établissement a choisi d'engager une politique de désalarisation, en remplaçant les professionnels salariés par des prestataires externes en auto-entreprise. Et ce, en dépit de millions d'euros de travaux - les réserves financières sont là.

### REJOIGNEZ-NOUS !

hadrien.clouet@assemblee-nationale.fr

facebook.com/HadrienClouet

@HadrienClouet

instagram.com/hadriencloquet